CA OBLIG EURO STOXX 50 (Octobre 2015)

SYNTHESE DE GESTION

31/07/2025

STRUCTURÉ - EMTN

Données clés (Source : Amundi)

Forme juridique : **Titres structurés**
Droit applicable : **de droit français**
Emetteur : **Crédit Agricole SA**
Garant : **Crédit Agricole SA**
Code ISIN : **FR0012892016**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Montant Emission : **72 000 000,00**
Unité de la première souscription : **0 Coupure**
Périodicité de calcul du Titre : **Quotidienne**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**

Données Clés - Emission (Source : Amundi)

Date de lancement : **16/10/2015**
Durée de vie : **A L'ÉCHÉANCE**
Date d'échéance : **16/10/2025**
Sous-jacent : **Euro Stoxx 50**
Nature de la protection : **Capital garanti***
Valeur Nominale : **100,00 EUR**

* Pour les porteurs ayant souscrit pendant la période de commercialisation et conservant leurs titres jusqu'à l'échéance

Caractéristiques des titres

CA Oblig Euro Stoxx 50® (Octobre 2015) est un titre obligataire de droit français (le « Titre ») émis le 16 octobre 2015 par Crédit Agricole S.A. (« l'émetteur »). Sa performance finale sera fonction de la formule décrite ci-dessous. Crédit Agricole S.A. s'engage à rembourser aux investisseurs la formule promise à l'échéance (capital plus performance), sauf défaut ou faillite de celui-ci. CA Oblig Euro Stoxx 50® (Octobre 2015) est soumis au risque de défaut de Crédit Agricole S.A. Les performances et rendements annoncés sont calculés hors frais, hors cotisation éventuelle de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité applicables au compte-titres ou à l'assurance vie.

Pour les investisseurs ayant souscrit jusqu'au 8 octobre 2015, l'objectif est de bénéficier à 10 ans, le 16 octobre 2025, pour chaque Titre détenu, de 100 % de la valeur nominale, augmentée d'un gain égal à la Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50®.

Modalités de calcul de la Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50® :
Le niveau initial de l'Euro Stoxx 50® est égal à la moyenne arithmétique des cours de clôture des 20, 21, 22, 23 et 26 octobre 2015.
Chaque semestre, le niveau de l'Euro Stoxx 50® est relevé (cours de clôture des 15 avril 2016, 14 octobre 2016, 13 avril 2017, 16 octobre 2017, 16 avril 2018, 16 octobre 2018, 16 avril 2019, 16 octobre 2019, 16 avril 2020, 16 octobre 2020, 16 avril 2021, 15 octobre 2021, 14 avril 2022, 14 octobre 2022, 14 avril 2023, 16 octobre 2023, 16 avril 2024, 16 octobre 2024, 16 avril 2025 et 3 octobre 2025).

À chacune de ces dates, la performance de l'Euro Stoxx 50® est calculée par rapport à son niveau initial. si cette performance est négative, elle est retenue à 0 % ; sinon la performance est retenue à sa valeur réelle.

La Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50® est égale à la moyenne arithmétique des 20 performances ainsi retenues.

Au terme des 10 ans, le gain pour les investisseurs est égal à la Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50®.

Ainsi, chaque Titre de 100 € de valeur nominale est remboursé à 100 % de la valeur nominale majorée de la Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50®, soit un remboursement le 16 octobre 2025 de :
100 € x (100 % + Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50®)

Les modalités précises de détermination du niveau initial, des relevés semestriels et plus généralement du calcul de la Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50 ® sont précisées dans le Prospectus de l'émission.

Le remboursement de la formule (capital plus performance) est valable au 16 octobre 2025 pour les investissements réalisés avant le 8 octobre 2015 et est calculé sur la base de la valeur nominale du Titre, hors frais, hors cotisation éventuelle de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité applicables au compte-titres ou à l'assurance vie. CA Oblig Euro Stoxx 50® (Octobre 2015) est soumis au risque de défaut ou de faillite de Crédit Agricole S.A. : en cas de défaut de Crédit Agricole S.A., il existerait un risque de perte en capital, même à l'échéance. En cas de revente anticipée avant l'échéance, il existe un risque de perte en capital non mesurable a priori : le prix de revente dépendra des conditions de marché au moment du rachat.
L'émetteur, l'assureur Predica (en assurance vie) ainsi que les distributeurs des Titres font partie du même Groupe. Cette situation est susceptible d'engendrer des conflits d'intérêts.

Tout investissement doit se faire sur la base de la documentation juridique disponible en agence et après avoir pris connaissance notamment des facteurs de risques à la rubrique "Risques" du Prospectus.

Cotation du titre (Source : Fund Admin)

Date de Cotation : **31/07/2025**
Cours : **115,87 EUR**
Evolution depuis l'origine : **15,87%**
Evolution depuis le début de l'année : **2,17%**
Evolution depuis un mois : **0,23%**

NB: Titre côté à la bourse de Paris (Euronext Paris). L'évolution du prix en cours de vie ne reflète pas la performance finale offerte par le placement. Ce titre offre une formule valable à l'échéance décrite dans les documents contractuels.

STRUCTURÉ - EMTN

Niveau initial de l'indice (Source : Bloomberg)

	Euro Stoxx 50
20/10/2015	3255.72
21/10/2015	3272.23
22/10/2015	3353.11
23/10/2015	3425.81
26/10/2015	3414.6
Niveau initial	**3344.294**

Niveaux semestriels de l'indice (Source : Bloomberg)

	Euro Stoxx 50
15/04/2016	3 054,34
14/10/2016	3 025,19
13/04/2017	3 448,26
16/10/2017	3 606,27
16/04/2018	3 441,04
16/10/2018	3 257,34
16/04/2019	3 463,36
16/10/2019	3 599,25
16/04/2020	2 812,35
16/10/2020	3 245,47
16/04/2021	4 032,99
15/10/2021	4 182,91
14/04/2022	3 848,68
14/10/2022	3 381,73
14/04/2023	4 390,75
16/10/2023	4 149,86
16/04/2024	4 916,99
16/10/2024	4 908,71
16/04/2025	4 966,50

Niveau actuel pour information (Source : Bloomberg)

	Euro Stoxx 50
31/07/2025	5319.92

Avertissement

Ce document simplifié, et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs des Titres, ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou de vente des Titres. Les informations qu'il contient ont pour source Amundi ; elles ont pour objectif d'informer le souscripteur en résumant certaines caractéristiques figurant dans le Prospectus des titres, disponibles sur le site internet www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire/Dette/Emission-Clientele. Conformément à l'article 314-76 du règlement général de l'AMF, le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions supplémentaires sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas garantes de rendements à venir, les investissements, soumis aux fluctuations des marchés, peuvent varier tant à la baisse qu'à la hausse. Crédit Agricole S.A. Société Anonyme au Capital de 8 538 313 578 euros - Siège social : 12, Place des États-Unis (92127) Montrouge Cedex - Tél. 01 43 23 52 02 Immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro SIREN : 784 608 416